

# Allianz Volatility Strategy Fund - IT - EUR

Stratégie de perception de la prime de volatilité

**Allianz**   
Global Investors

## Objectif d'investissement

Le fonds cible essentiellement des instruments financiers spécifiques dont la valeur dépend des fluctuations de cours (volatilité) sur le marché d'actions. Sont utilisés en particulier des swaps de variance dont la valeur augmente lorsque la volatilité réalisée sur le marché d'actions (ou le carré de la volatilité, la variance) est plus faible au cours d'une période déterminée que la volatilité imputée lors de la conclusion de l'accord de swap. N'est donc pas décisive aux fins de la réussite de la stratégie d'investissement l'orientation de l'évolution des marchés d'actions mais l'évolution réelle de l'intensité des fluctuations par rapport à la volatilité déterminée dans le swap de variance. Les actifs qui ne sont pas détenus dans des instruments dérivés sont généralement investis dans un portefeuille de titres de créance de qualité « Investment grade » d'un État membre de l'OCDE, de l'EEE et/ou de l'UE. L'objectif d'investissement consiste à générer une appréciation du capital sur le long terme.

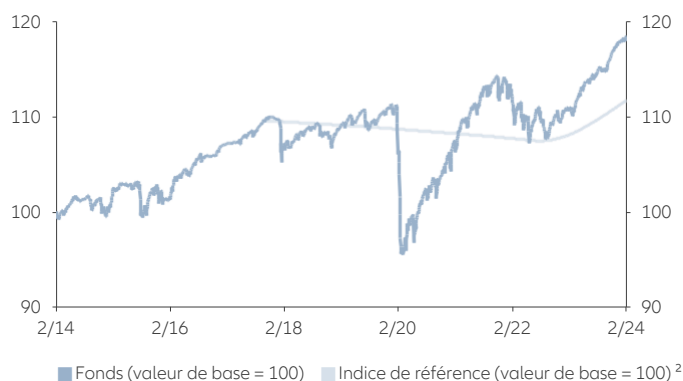


## Gérant

Mikhail Krayzler  
(depuis 1/7/2018)

## Performance

sur 10 ans <sup>1</sup>



Performance annuelle (%) <sup>1</sup>

|                       | Fonds | Indice de référence <sup>2</sup> |
|-----------------------|-------|----------------------------------|
| 28/2/2014 - 28/2/2015 | 2,45  | –                                |
| 28/2/2015 - 29/2/2016 | -0,69 | –                                |
| 29/2/2016 - 28/2/2017 | 5,44  | –                                |
| 28/2/2017 - 28/2/2018 | -0,18 | –                                |
| 28/2/2018 - 28/2/2019 | 1,89  | -0,37                            |
| 28/2/2019 - 29/2/2020 | -2,56 | -0,41                            |
| 29/2/2020 - 28/2/2021 | 0,25  | -0,47                            |
| 28/2/2021 - 28/2/2022 | 4,59  | -0,53                            |
| 28/2/2022 - 28/2/2023 | -0,59 | 0,42                             |
| 28/2/2023 - 29/2/2024 | 6,93  | 3,62                             |

Historique de performance (%) <sup>1</sup>

|                             | YTD  | 1M   | 3M   | 6M   | 1A   | 3A    | 3A p.a. | 5A   | 5A p.a. | 10A   | 10A p.a. | D.l'orig. | D.l'orig. p.a. | 2019  | 2020  | 2021  | 2022  | 2023 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|-------|---------|------|---------|-------|----------|-----------|----------------|-------|-------|-------|-------|------|
| Fonds                       | 0,78 | 0,35 | 1,46 | 3,20 | 6,93 | 11,18 | 3,60    | 8,61 | 1,66    | 18,49 | 1,71     | 31,82     | 2,13           | 4,00  | -5,29 | 8,39  | -3,80 | 7,32 |
| Indice de réf. <sup>2</sup> | 0,67 | 0,32 | 0,99 | 1,98 | 3,62 | 3,51  | 1,16    | 2,60 | 0,51    | –     | –        | –         | –              | -0,40 | -0,47 | -0,51 | -0,02 | 3,28 |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Le fonds en bref

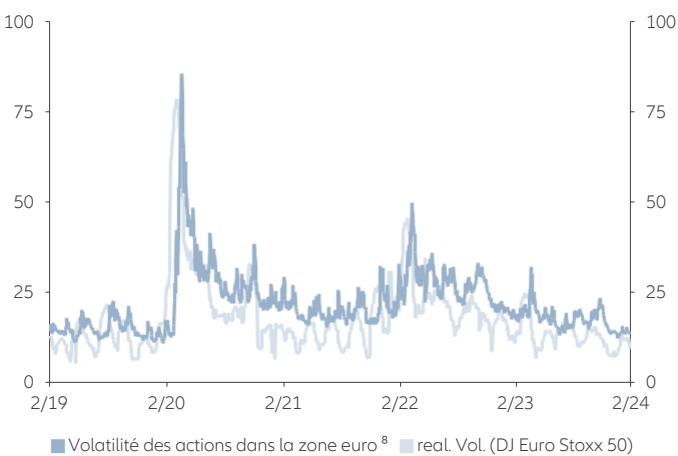
|                                                      |                                                                 |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN) | LU1597245650 / A2D QAH                                          |
| Code Bloomberg / Code Reuters                        | ALLVSIT LX / ALLIANZGI01                                        |
| Indice de référence <sup>2</sup>                     | €STR (in EUR)                                                   |
| EU SFDR Category <sup>3</sup>                        | Article 6                                                       |
| Société de gestion                                   | Allianz Global Investors GmbH/Luxembourg                        |
| Gestionnaire de fonds                                | Allianz Global Investors GmbH & Allianz Global Investors UK Ltd |
| Banque dépositaire                                   | State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch        |
| Date de lancement                                    | 27/10/2017                                                      |
| Actifs sous gestion                                  | 553,79 millions EUR                                             |
| Actifs nets de la part                               | 7,61 millions EUR                                               |
| Clôture de l'exercice                                | 30/9/                                                           |
| Capitalisation des revenus au 31/12/2017             | 1,291 EUR                                                       |
| Montant min. d'investissement (VP)                   | 4 000 000 EUR                                                   |
| Autorisation de commercialisation                    | CH, DE, ES, FR, GB, LU                                          |
| Nombre de titres                                     | 189                                                             |

## Ratios risque / bénéfice <sup>1</sup>

|                              | 1 an | 5 ans  |
|------------------------------|------|--------|
| Alpha (%)                    | 3,31 | 1,15   |
| Ratio de Sharpe <sup>4</sup> | 2,38 | 0,17   |
| Volatilité (%) <sup>5</sup>  | 1,36 | 5,92   |
| Perte max. (%)               | –    | -13,62 |

Structure du fonds <sup>6</sup>

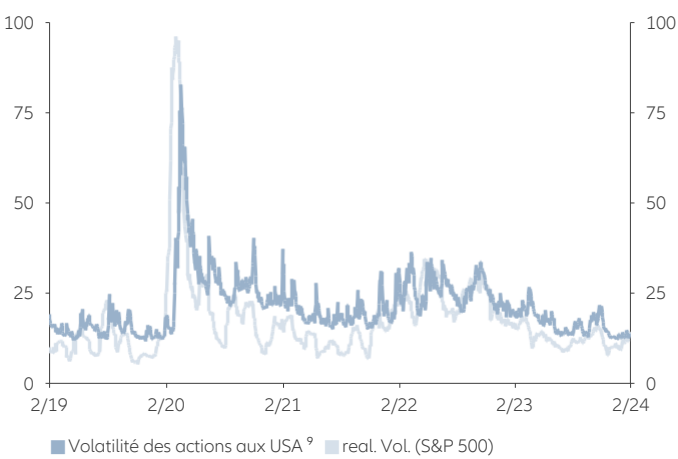
Évolution de la volatilité dans la zone euro en % <sup>7</sup>



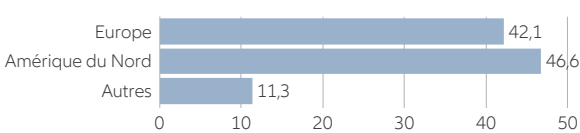
10 principales lignes du fonds (%)

|                                                    |       |
|----------------------------------------------------|-------|
| BUNDESSCHATZANWEISUNGEN FIX 0.000% 15.03.2024      | 3,25  |
| GERMAN TREASURY BILL ZERO 20.03.2024               | 3,24  |
| BONOS Y OBLIG DEL ESTADO FIX 0.000% 31.01.2025     | 3,24  |
| BONOS Y OBLIG DEL ESTADO FIX 0.000% 31.05.2024     | 3,22  |
| BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 5YR FIX 0.250% 30.07.2024 | 3,21  |
| BUNDESOBLIGATION 181 FIX 0.000% 11.04.2025         | 3,14  |
| FRENCH DISCOUNT T-BILL ZERO 15.05.2024             | 2,96  |
| SPAIN LETRAS DEL TESORO 12M ZERO 12.04.2024        | 2,70  |
| FRENCH DISCOUNT T-BILL ZERO 07.08.2024             | 2,67  |
| TORONTO-DOMINION BANK COV FIX 0.250% 26.03.2024    | 2,04  |
| Total                                              | 29,67 |

Évolution de la volatilité Amérique en % <sup>7</sup>



Répartition régionale des swaps de variance en fin de mois en %



Structure des coûts

|                                                |                               |
|------------------------------------------------|-------------------------------|
| Commission forfaitaire en % p.a. <sup>10</sup> | actuellement 0,69 (max. 1,00) |
| TFE en % <sup>11</sup>                         | 0,70                          |

Chiffres-clé du portefeuille

|                                                           |      |
|-----------------------------------------------------------|------|
| Rendement actuariel le plus défavorable (%) <sup>12</sup> | 3,53 |
| Rendement actuariel (%) <sup>13</sup>                     | 3,53 |
| Maturité effective (%)                                    | 0,53 |
| Rating moyen                                              | AA+  |
| Rendement nominal moyen (%)                               | 0,49 |

## Opportunités

- + Stratégie de perception de la prime de volatilité sur le marché d'actions indépendante de l'orientation de l'évolution des cours
- + Investissements supplémentaires avec perspective de rendements liés aux titres de créance
- + Gains de change possibles face à la devise des investisseurs

## Risques

- Perte de valeur des swaps de variance en cas d'augmentation de la volatilité. La volatilité (fluctuation de valeur) des actions du fonds peut être fortement accrue.
- Sous-performance possible des investissements liés aux titres de créance
- Pertes de change possibles face à la devise des investisseurs

## EXCLUSIVEMENT DESTINÉ AUX DISTRIBUTEURS DE FONDS ET AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

- 1) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine. Les frais d'entrée éventuels réduisent le capital engagé et la performance entamée. Toutes les indications sur les performances concernant Allianz Volatility Strategy Fund - IT - EUR avant la date de lancement du 27.10.2017, se rapportent à un autre fonds d'investissement Allianz Volatility Strategy, un fonds de placement de type ouvert et de Droit luxembourgeois géré par Allianz Global Investors GmbH – Francfort, à savoir Allianz Volatility Strategy - IT - EUR (ISIN LU0417273652, lancée le 13.01.2011). Cela ne signifie pas qu'Allianz Volatility Strategy Fund - IT - EUR connaîtra une performance similaire à l'avenir. Tous les compartiments/fonds mentionnés ci-dessus sont basés sur les mêmes objectifs d'investissements, stratégies, profils de risque et structure de frais. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- 2) Historique de l'indice de référence jusqu'à 30/09/2021 EONIA (in EUR), jusqu'à 26/10/2017 pas d'indice de référence (EUR)
- 3) SFDR: règlement de l'UE sur la divulgation des informations financières durables. Information exacte au moment de la publication.
- 4) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 5) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 6) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 7) La représentation de la volatilité escomptée des actions est reportée d'un mois pour des raisons de simplification. Par ex. la valeur au 07/05 représente la valeur de la volatilité escomptée au 07/04, car la volatilité réalisée n'est effective que 30 jours plus tard.
- 8) Volatilité des actions dans la zone euro : Indice Dow Jones EURO STOXX 50 Volatility Index
- 9) Volatilité des actions aux USA : Indice Chicago Board Options Exchange Market Volatility Index
- 10) La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici. Elle peut éventuellement donner lieu au paiement par la société de gestion d'une commission de distribution au profit du distributeur.
- 11) TFE (total des frais sur encours) : charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.
- 12) Représente le rendement potentiel le plus faible qu'un investisseur pourrait obtenir en théorie sur l'obligation jusqu'à l'échéance si elle est achetée au cours actuel (hors défaut de l'émetteur). Le rendement actuariel le plus défavorable (yield to worst) est déterminé à partir des hypothèses les plus pessimistes, en calculant les rendements qui seraient obtenus si les clauses de ces hypothèses, telles que le remboursement, le rachat anticipé ou l'amortissement échelonné, sont utilisées par l'émetteur (hors défaut). Il est considéré que les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance et les intérêts perçus sont réinvestis aux mêmes conditions. Le calcul a lieu avant prise en compte des opérations de couverture de change. Le rendement actuariel le plus défavorable est une caractéristique du portefeuille. Il ne correspond pas au revenu réel du fonds. Les frais facturés au fonds ne sont pas pris en compte. Le rendement actuariel le plus défavorable ne peut donc pas être considéré comme un indicateur fiable des performances futures d'un fonds obligataire. Les prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- 13) Le rendement comptable d'une obligation indique quelle plus-value par an est théoriquement possible au moment de l'achat au cours actuel jusqu'à son échéance. Outre les revenus de coupon, il faut prendre en compte les éventuels bénéfices sur les cours / baisses de cours jusqu'au remboursement de l'obligation. Le rendement comptable d'un fonds correspond à la moyenne pondérée des rendements comptables de toutes les obligations détenues, à condition que ces obligations soient détenues jusqu'à l'échéance et que les produits des intérêts soient encore appliqués à des conditions inchangées. Le rendement comptable est à concevoir comme une caractéristique du portefeuille et ne reflète pas les recettes effectives du fonds. Les charges du fonds ne sont pas prises en compte. Le rendement comptable n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'investissement.

### Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dits « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions concernant les instruments à revenu fixe à court terme) devraient diminuer. À l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. Allianz Volatility Strategy Fund est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellées dans la devise de base peut être soumise à une volatilité accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment et pourrait être plus élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation

financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à la réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au [regulatory.allianzgi.com](mailto:regulatory.allianzgi.com) ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com), une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht ([www.bafin.de](http://www.bafin.de)). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr), partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.